

8. Cohésion sociale et égalité des genres



Vision

Le Valais accompagne les évolutions sociétales et tient compte des besoins et aspirations de tous les groupes de la société. La lutte contre les inégalités à tous les niveaux constitue une priorité et contribue à l'édification d'un Canton fort et uni. L'égalité de traitement entre femmes et hommes est une réalité. Terre d'accueil, le Valais est une société ouverte, curieuse, tolérante et solidaire dans laquelle chacun-e trouve sa place et peut s'épanouir.

Défis

En Valais, l'inégalité dans la répartition des revenus est plus élevée que la moyenne nationale, ce qui constitue un risque pour la cohésion sociale. En particulier, et malgré les évolutions majeures de ces dernières décennies, les disparités de traitement entre femmes et hommes, notamment en matière de conditions de travail et de salaire, demeurent une réalité. Le Valais est en outre à la traîne en termes de représentation féminine parmi les élu-e-s politiques.

Les spécificités des différentes régions (Haut/Centre/Bas-Valais, plaine/montagne), et entre les différentes composantes culturelles et sociales de la population, posent des défis non seulement en termes de cohésion linguistique et sociale, mais également d'infrastructures et de prestations. Il s'agit notamment de trouver des équilibres entre les besoins d'une population vieillissante et ceux d'une population jeune, demandeuse de formations de haute qualité ainsi que de tissus culturels et économiques dynamiques.

Avec une population étrangère qui forme presque le quart de ses effectifs, la cohésion sociale cantonale dépend fortement d'un bon niveau d'intégration.

Objectifs stratégiques

- Améliorer la diffusion et la mise en application de la convention des droits de l'enfant de l'ONU, notamment en renforçant les mesures de protection des enfants exposés à la violence physique et psychique.
- Favoriser et promouvoir activement l'égalité dans les faits entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle et privée.
- Etablir des mesures volontaristes pour garantir la participation des femmes dans les instances économiques, politiques et publiques et favoriser leur promotion aux postes à responsabilités.
- Lutter contre les stéréotypes de genre dans les rôles féminin-masculin, afin de permettre à chacun-e de se réaliser personnellement, familialement et professionnellement.
- Renforcer l'intégration des personnes en difficulté, y compris en situation de handicap, dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique et favoriser leur autonomie.
- Exploiter le potentiel de chaque génération et renforcer les liens entre les générations.
- Favoriser une intégration économique, sociale et culturelle rapide et durable des personnes migrantes en Valais, ainsi que l'égalité des chances dans tous les aspects de la vie.
- Lutter contre toute forme de discrimination y compris raciale et de genre, notamment homophobe et transphobe, et assurer un soutien aux victimes et à la communauté LGBT+.
- Préparer la population vieillissante à la digitalisation des entreprises.
- Assurer la cohésion, la solidarité et le partage de valeurs communes entre les vallées et la plaine, entre le Haut, le Centre et le Bas du Canton.
- Renforcer le bilinguisme et les échanges entre les deux régions linguistiques.
- Promouvoir une culture vivante, diversifiée et accessible comme facteur de développement individuel et collectif.
- Valoriser et encourager le bénévolat, le volontariat et la gestion participative des communs comme piliers de la société valaisanne.

- Sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel (notamment historique - Mémoire 21 Valais-Wallis) et le patrimoine naturel, et promouvoir les industries culturelles et créatives, contribuant à façonner l'identité commune.
- Développer la participation culturelle comme élément essentiel de la qualité et de la fluidité du vivre ensemble.
- Promouvoir la collaboration interinstitutionnelle en vue de l'harmonisation optimale des différents systèmes de sécurité et d'intégration, afin que les offres puissent être utilisées de manière plus efficace dans l'intérêt des personnes soutenues.

Chiffres clés

- 9^{ème} : rang du Canton du Valais en matière d'inégalité de la répartition des revenus sur la base du coefficient d'inégalité de Gini des revenus équivalents nets (2010).⁴⁸
- 25^{ème} : rang (avant-dernier devant le Jura) du Canton du Valais en termes de valeur moyenne des revenus équivalents nets (2010).⁴⁹
- 19.2% : part des élues au Grand Conseil (taux le plus faible romand, 5^{ème} le plus faible au niveau CH).⁵⁰
- Antépénultième rang du Canton du Valais en matière de nombre d'élues fédérales.
- 12.5% d'écart salarial entre hommes et femmes, 19.7% pour les cadres moyens et supérieurs.⁵¹
- 270 : cas de maltraitance envers des mineurs recensés en Valais en 2013.⁵²
- 45.6% : progression du nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans entre 2015 et 2030 (CH +36.1%).⁵³
- 26% : part de la population de 65+ ans en Valais en 2030 (scénario moyen).⁵⁴
- 23% : part de la population résidante permanente étrangère, soit 76'173 (CH :24.6%, 2015).⁵⁵
- 11'000 : places en structures collectives et auprès du réseau de parents d'accueil dont dispose le Valais actuellement.⁵⁶